



PRÉVENTION DES RISQUES ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUR L'EXPLOITATION

- TENUES :

Porter les tenues réglementaires exigées par les règles d'hygiène et de sécurité : chaussures de sécurité, combinaison équipements de protection individuelle (les tenues amples sont interdites), cheveux attachés.

- ACCES FERME :

L'exploitation est ouverte de 7 h à 19 h. L'accès en dehors de ces horaires est possible avec l'autorisation du personnel encadrant.

Traversée route : utiliser uniquement le passage piéton matérialisé près abribus.

- RISQUES INCENDIES :

Usage des briquets, allumettes et cigarettes interdits.

En cas de découverte d'un foyer d'incendie :

- quitter le local
- s'assurer qu'il n'y a plus personne
- prévenir un encadrant

- LOCAUX DE STOCKAGE DES FOURRAGES ET PAILLES :

Accès interdit sans la présence proche d'un encadrant, risque de chutes de balles rondes.

- ACCES BÂTIMENTS D'ELEVAGE :

Il est interdit d'entrer dans les stabulations et boxes sans y avoir été autorisés par le personnel d'encadrement.

Accéder calmement pour éviter tout affolement des animaux

Ne jamais intervenir sur les animaux sans la présence et les consignes d'un encadrant

- MAINTIEN D'UN PERIMETRE DE SECURITE AUTOUR DES ENGINES MECANIQUES :

Accès interdit à toute personne ne participant pas à l'attelage des outils et à la manœuvre sauf sous la responsabilité d'un encadrant.

Ne jamais utiliser une machine sans en avoir été autorisé et informé de son utilisation par un encadrant.

- EN CAS D'ACCIDENT ou RISQUE IMMINENT :

Prévenir immédiatement le personnel d'encadrement et si nécessaire les services de secours

- N° URGENCE :

- directeur exploitation : 06 24 66 15 23
- lycée : 05 65 98 10 20
- SAMU : 15
- Pompiers : 18